

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Belges Fr. 2.50 5.— 10.— 20.—
Etranger 4.— 10.— 19.— 35.—
Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

PREX DES ANNONCES

Table with 4 columns: Location (Général, Belges, Etranger, Matin), Insertion (1^{re}, 2^e, 3^e), Tarif (30 cent., 25 cent., 20 cent.), and other details.

Nouvelles du jour

Les bolchévistes russes et l'Allemagne. La déception des métallurgistes italiens.

A Berlin, le gouvernement avait demandé aux Alliés et à la Pologne de pouvoir faire transporter, à travers le corridor de Dantzig, dans le centre du Reich, les nombreuses bandes bolchévistes qui ont été désarmées à la frontière, afin de les disperser entre les différents centres où elles seraient étroitement surveillées. On ne sait pas quel accueil cette requête a reçu et il est fort à craindre que les débris de l'armée rouge ne deviennent un sujet de graves préoccupations pour le gouvernement allemand.

les questions internationales. A cette fin, les gouvernements des Etats limitrophes se sont réunis à Bouldouri, près de Riga.

La Lettonie (Latvia) et l'Estonie ayant réglé leurs rapports réciproques, et la Pologne ayant reconnu l'indépendance de la Lituanie, il n'y a plus d'obstacle à l'union définitive des Etats limitrophes.

D'après les discours prononcés à l'occasion de l'ouverture de cette conférence par les représentants des Alliés, on peut juger que cette réunion a eu l'approbation non seulement de l'Angleterre mais encore de la France.

L'Ukraine, reconnue de facto par la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne, n'a pas de représentant officiel à la conférence. Un journal souligne cependant que l'Ukraine est un membre indispensable de la coalition des Etats limitrophes.

Les principales questions à résoudre par la conférence sont celle d'une convention militaire, celle d'une politique commune vis-à-vis des Alliés, de l'Allemagne et de la Russie; celle d'un accord économique; le règlement des douanes et du change; l'organisation du commerce, de la navigation, des chemins de fer, des postes.

La conférence de Bouldouri ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de l'Europe orientale.

On ne sait pas encore si M. Dato, en acceptant de continuer d'être le chef du ministère espagnol, a obtenu du roi un décret de dissolution des Cortès. C'était avec ce désir qu'il s'était rendu au palais. En composant un nouveau ministère, plus homogène que le précédent, M. Dato n'a pas résolu la question de sa majorité aux Cortès, rendue problématique par l'attitude de M. Maura, qui ne veut plus appuyer le groupe conservateur au pouvoir.

Les libéraux, qui ne sont pas plus unis que les conservateurs, prétendent que le gouvernement est impuissant à faire régner l'ordre public. Ils citent que les attentats sociaux sont devenus de plus en plus nombreux non seulement à Barcelone, mais aussi dans tous les principaux centres de l'Espagne. Barcelone se distingue pour la faveur donnée aux assassins. On a dû en absoudre un, faute d'avoir pu trouver, parmi les cent personnes qui avaient assisté à l'agression, un seul témoin à charge. L'audace des meneurs socialistes grandit dans toutes les villes. Quoiqu'une loi limite le commerce des armes, de grandes quantités de revolvers ont été vendus aux membres des associations socialistes. Il serait fort à désirer que le cabinet Dato devint assez fort en Espagne pour oser imposer sa volonté du respect des lois par les différentes administrations et pour que ces excellentes intentions ne fussent pas continuellement paralysées par des menées de politique intérieure.

L'un des députés socialistes français revenu de Russie, M. Frossard, a jugé bon de démentir, dans le Matin, ce qu'on prête à Kilbatschik au sujet de son rôle à côté de Lénine et de Trozky. Rappellent que Kilbatschik, un anarchiste russe émigré à Paris, était impliqué dans l'affaire de la bande à Bonnot. On ne le condamna pas comme assassin, mais pour avoir caché les bandits. Après cinq ans de réclusion, il était parti pour l'Espagne emmenant avec lui sa femme, une Française du nom de Perrette Maitrejean qu'il avait épousée en prison. Il était revenu avec elle en France en 1917 et avait été envoyé dans un camp de concentration. C'est de là qu'il avait réussi à gagner Pétrograd.

M. Frossard prétend que Kilbatschik n'a pas eu à dénoncer l'anarchiste français Vandame, dit Mauriceux, arrivé à Pétrograd, car ce personnage était depuis longtemps au nombre des suspects comme agent provocateur. Il a confirmé les soupçons que Lénine et Trozky avaient à son sujet, mais il a insisté auprès des dirigeants des Soviets pour qu'il ne fût pas exécuté. Quant à Kilbatschik, M. Frossard assure

qu'il n'est pas commissaire du peuple, mais un simple employé de l'organisation centrale des Soviets. Evidemment, certains socialistes français ont des raisons de ne pas tenir à ce qu'on sache comment on peut rapidement monter en grade quand on est dans le sillage de Lénine et de Trozky. Mais la femme de Kilbatschik, née Maitrejean, dément les attentations du député Frossard. Aux journalistes qu'elle a vus, elle a soutenu que son mari jouait dans la Russie des Soviets un rôle important, qu'il résidait tantôt à Moscou, tantôt à Pétrograd et qu'il était auprès de Lénine et de Trozky un conseiller très écouté.

S. E. Mgr Louis Maglione Nonce apostolique en Suisse

De Rome, arrive la nouvelle officielle de la nomination de Son Excellence Mgr Maglione comme nonce du Saint-Siège auprès de la Confédération suisse et de son élévation à la dignité d'archevêque titulaire de Césarée en Palestine.

Dès les débuts de la guerre mondiale, le Pape et le Conseil fédéral, unis dans un même effort, avaient commencé leur œuvre de charité en faveur des peuples éprouvés par la catastrophe. Dès lors, on sentit de plus en plus la nécessité d'avoir un délégué du Saint-Siège à Berne. Après avoir discuté la question avec les hautes autorités du pays, Sa Sainteté Benoît XV députa à Berne Mgr Marchetti; celui-ci exerça ses fonctions avec succès pendant environ deux ans, jusqu'à sa nomination à la nonciature du Venezuela, qu'il échangea prochainement pour celle de Munich.

Son successeur à Berne, Mgr Maglione, continua à gérer les affaires de la délégation provisoire avec tant de distinction que, il y a à peine deux mois, le Conseil fédéral agréa la proposition de rétablir la nonciature permanente. On pouvait prévoir que la haute dignité de nonce serait dévolue à Mgr Maglione. Son Excellence Mgr Maglione est originaire de Casoria, l'ancienne Casa aurea (Maison d'or), un charmant bourg à quelques kilomètres de Naples. C'est là qu'il est né le 2 mars 1877. Il fit ses classes au séminaire de Cerreto-Sanità, l'ancienne Telesia des Samnites. Puis il fut pendant trois ans élève du collège des Jésuites de Naples. En 1895, il passa brillamment l'examen de maturité au lycée de l'Etat. Ayant résolu de se préparer au sacerdoce, il vint dans la Ville éternelle et entra au Collège Capranica, ainsi appelé du nom de son fondateur, l'éminent cardinal Dominique Capranica (1400-1458), un des princes de l'Eglise les plus savants, les plus illustres et les plus bienfaisants du XV^e siècle. Le séminaire Capranica a fourni à l'Eglise de nombreux évêques, des cardinaux et des papes. Benoît XV a passé au Collège Capranica. Le jeune Maglione reçut là l'éducation religieuse et ascétique. Pour la philosophie et la théologie, il s'était inscrit à l'université Grégorienne. Il fréquenta les cours de philosophie pendant trois ans, qu'il termina par les examens de doctorat. Puis suivirent quatre ans de théologie, couronnés de même par le grade de docteur. L'éclat de ses études lui valut d'être appelé à la charge de préfet des cercles académiques, qu'il occupa pendant plusieurs années. Dans les disputes publiques et les tournois littéraires, M. l'abbé Maglione tenait toujours un rôle de premier plan.

M. Maglione fut élevé le 25 juillet 1901 à la prêtrise; il célébra sa première messe dans l'église de Saint-Apollinaire. Il se consacra ensuite durant deux ans à l'étude du droit, à la faculté de l'Apollinaire, puis il fit son service militaire. Il était encore sous les drapeaux lorsque, en 1904, il subit l'examen de doctorat en jurisprudence. L'année suivante, il entra à l'Académie ecclésiastique, en vue de se vouer aux études diplomatiques; en 1907, il reçut le diplôme qui lui ouvrait la porte de cette carrière.

M. l'abbé Maglione fut aussitôt attaché à la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège. En 1909 déjà, il fut promu rapporteur (minutante) de la section des affaires ecclésiastiques extraordinaires. Cette congrégation, la plus importante de la Secrétairerie, s'occupe de toutes les affaires qui concernent les rapports de l'Eglise avec les gouvernements. M. l'abbé Maglione garda cette haute charge pendant environ dix ans, jusqu'à son départ pour la Suisse, en février 1918.

Mgr Maglione s'est aussi occupé d'enseignement. Il avait débuté comme répétiteur de théologie au Collège Léonin. Puis, lorsque Monseigneur Paelli, actuellement nonce à Berlin,

donna sa démission de professeur à l'Académie ecclésiastique, en 1914, M. l'abbé Maglione, qui avait été son ami et compagnon d'études, lui succéda dans la chaire de diplomatique ecclésiastique, c'est-à-dire de droit cano-



MGR MAGLIONE Nonce apostolique en Suisse

nique public. L'érudition et l'expérience du nouveau professeur rendirent son enseignement doublement précieux.

Mais la chancellerie et la chaire académique ne suffisaient pas à épuiser son zèle. M. l'abbé Maglione consacrait à la pastoration les loisirs de ses après-midi, ainsi que les dimanches et jours de fête. Dès le lendemain de son ordination sacerdotale, il s'était fait l'auxiliaire du clergé de la campagne romaine.

A partir de 1906, il fut catéchiste et confesseur dans la paroisse du Testaccio, au sein du quartier ouvrier le plus peuplé de Rome. De plus, il fut aumônier d'un pensionnat de jeunes filles et durant plusieurs années directeur spirituel au Collège Capranica.

Quand Mgr Maglione fut arraché à ce champ d'activité si vaste pour être envoyé comme délégué du Saint-Siège en Suisse, son prédécesseur, Mgr Marchetti, déclara: « Le Saint-Père n'aurait pu remettre cette mission entre de plus dignes mains. » De fait, Mgr Maglione, par la sollicitude qu'il montra en faveur des prisonniers de guerre, des enfants et de toutes les victimes du fléau, et par le tact qu'il apporta dans les tractations les plus délicates, fit voir les qualités du diplomate romain dans le meilleur sens du mot. On ne peut assez admirer l'étendue de son savoir, la maturité de son expérience, sa circonspection, son affable simplicité, sa prudence, ses vertus sacerdotales et par-dessus tout l'étonnante facilité avec laquelle il a su s'adapter au milieu où il était appelé à exercer sa charge. Mgr Maglione était vraiment l'homme qu'il fallait pour représenter le Saint-Siège à Berne.

Ce qui nous touche surtout, c'est que Monseigneur Maglione est cordialement attaché à la Suisse. On se rappelle les aimables paroles qu'il prononça à Genève, à l'occasion du Congrès de l'Union internationale pour le salut des enfants victimes de la guerre: « J'aime la Suisse, je dirais presque comme si j'en étais l'enfant. » A quelqu'un qui le félicitait de sa nomination et de la dignité qui lui était conférée, Mgr Maglione répliqua spontanément et d'une manière qui caractérise bien sa cordialité: « S'immaginer la gioia di mia madre e dei miei paesani! Représente-vous la joie de ma mère et de mes concitoyens! » Nous pouvons assurer Son Excellence Mgr Maglione que la Suisse catholique, de son côté, se réjouit sincèrement de son élévation à la nonciature. Nous aimons à saluer en lui l'ami dévoué et chaleureux de notre pays, et nous vénérons en sa personne l'envoyé et le représentant du Chef de l'Eglise, le Pape Benoît XV. Puisse sa nonciature en Suisse être de longue durée, heureuse et riche en bienfaits!

NOUVELLES DIVERSES

Le général Denikine, qui a lutté contre les bolchévistes dans le sud de la Russie, est à Bruxelles, où il va se fixer.

On annonce de Constantinople que le chef des nationalistes Kemal Mustapha pacha aurait été victime d'un attentat; il aurait été atteint de deux balles.

M. Herrera a été élu président de la République du Guatemala, à une majorité de plus de 200,000 voix; ses concurrents n'ont pas obtenu plus de 6000 voix chacun.

ÉTRANGER

Les affaires de Pologne

Les négociations russo-polonaises

Varsovie, 2 septembre. (Havas.) — Les délégués polonais à la conférence de Minsk sont de retour à Varsovie. Ils ont donné leurs impressions sur leurs négociations avec la délégation soviétique.

Au début, les commissaires bolchévistes, qui attendaient la nouvelle de la prise de Varsovie par leurs troupes, montraient très peu d'empressement. Par la suite, ils cherchèrent à cacher à leurs partenaires les succès des armées polonaises. Les radios de Varsovie étaient muettes à tel point que leur déchaînement se trouvait impossible. Lorsque la victoire polonaise s'affirma, les représentants de Moscou se montrèrent plus pressés d'aboutir. Il y eut quatre séances qui furent presque entièrement remplies par leurs discours politico-philosophiques. Les questions territoriales leur semblaient tout à fait secondaires. Radok déclara même à plusieurs reprises qu'elles étaient sans importance. Les délégués russes paraissaient se préoccuper plutôt de la forme à donner au traité, afin de pouvoir librement exercer leur propagande dans les Etats limitrophes de la Russie et, en résumé, leur programme était empreint de la plus haute fantaisie. C'est ainsi qu'ils se déclaraient prêts à assurer à la Pologne des agrandissements aux dépens de la Lituanie, avec laquelle les Soviets ont cependant signé un traité le 13 juillet.

Les pourparlers n'ont naturellement abouti à aucun résultat. On attend la réponse des soviets concernant le nouveau siège des négociations. On croit qu'ils accepteront Riga.

La Pologne et les Alliés

Paris, 1er septembre. Le ministre polonais comte Szamowski a quitté Paris pour se rendre à Varsovie afin de transmettre la réponse des Alliés. Dans les milieux polonais de la capitale française, on est d'avis que le maréchal Pilsudski se refusera à suivre le conseil donné par les Etats-Unis, car il est nécessaire de conduire les opérations plus avant, afin d'assurer la sécurité de la Pologne.

Les catholiques belges et la Pologne

Bruxelles, 1er septembre. (Havas.) — La Fédération des associations catholiques et cercles catholiques et des associations ouvrières a voté un ordre du jour de sympathie à la Pologne, conviant tous les Belges à participer généreusement aux œuvres qui ont pour but de soulager la misère des Polonais et protestant énergiquement contre toutes les décisions des pouvoirs publics belges de nature à retarder ou à compromettre le succès des armées polonaises contre le gré de l'immense majorité de la nation belge.

Polonais et Lithuaniens

Londres, 2 septembre. (Havas.) — Le télégramme suivant, daté de Kovoo, 31 août, a été reçu par les milieux officiels lithuaniens de Londres: Les Polonais ont attaqué les troupes lithuaniennes près d'Augustowo, leur infligeant de lourdes pertes. Suwalki a été occupé par les Polonais. Une division polonaise entière s'avance vers Seknai.

Dans le sud de la Russie

Constantinople, 2 septembre. (Havas.) — Les communiqués de l'état-major du général Wrangel, en date des 25-26 août, disent notamment: Dans la presqu'île de Taman, nous avons occupé les stations d'Achtamisovskaia et de Vichestebievskaja. Sur le front de Tauride, au nord-est, nos troupes continuent à poursuivre l'ennemi qui a été mis en déroute le 24 août. Nous avons pris six canons et deux automobiles. Dans la direction d'Alexandrowsk, nous avons repoussé vers le nord la deuxième armée rouge, en nous emparant de tranchées.

Varsovie, 2 septembre. (Havas.) — Le général Wrangel a envoyé à Varsovie le général Markloff, pour s'entendre avec l'état-major polonais.

L'accord franco-belge

Paris, 1er septembre. Bien que rien de positif n'ait été révélé concernant l'accord militaire franco-belge, l'agence Havas apprend ce qui suit en ce qui concerne le plan défensif, la mobilisation et la concentration des troupes en cas d'attaque de la France ou de la Belgique: L'ancien plan défensif belge prévoyait une marche en avant des troupes par le triangle Bruxelles-Malines-

Quoique l'Estonie, la Géorgie, la Lituanie et la Lettonie aient conclu la paix avec la Russie soviétique, et qu'il y ait entre celle-ci et la Finlande et l'Arménie un armistice, le péril rouge n'est nullement écarté. Le moment est venu d'arrêter une ligne de conduite commune des jeunes Etats sur

Liège. Ce triangle a été remplacé dans le nouvel accord par un autre triangle formé de localités se trouvant plus à l'est. En outre, on renonce au camp retranché d'Anvers et aux anciennes défenses et lignes de retraité de l'armée belge pour les remplacer par d'autres. Il faut encore souligner que l'accord militaire franco-belge n'empêche nullement sur les droits des deux parlements, qui restent libres de refuser les crédits nécessaires. En outre, cet accord ne contient aucune disposition prévoyant une augmentation des forces militaires combattantes de part ou d'autre.

Le maire de Cork

Londres, 2 septembre. (Havas.) — Bien que le bruit courût que le lord-maire de Cork était mourant, son état est sans changement. Sa femme, qui lui a rendu visite mercredi après midi, a déclaré que l'on ne s'attendait pas à ce qu'il succombât dans la nuit.

Désordres à Francfort

Francfort, 1er septembre. (Wolff.) — Les sans travail de Francfort avaient organisé, mercredi matin, une assemblée au cours de laquelle une députation fut envoyée à l'Hôtel-de-Ville, où elle demanda à être introduite auprès du Conseil municipal en vue de présenter les revendications des chômeurs. La députation fut reçue, mais, tandis qu'elle négociait encore avec le Conseil municipal, le nombre des manifestations augmentait sans cesse. Ceux-ci demandèrent également l'autorisation d'envoyer une députation, demande qui fut repoussée. Le commissaire de police, voulant calmer la foule, fut lui-même à la foule pénétra dans l'Hôtel-de-Ville. Le poste de la Sicherheitswehr, en service dans le bâtiment, fut attaqué et dut faire usage de ses armes. On ne connaît pas exactement le nombre des personnes qui furent blessées, mais on l'estime à une quinzaine. La foule tenta ensuite de piller les magasins d'armes de la Kaiserstrasse, mais la police de sûreté réussit à les disperser.

Francfort, 1er septembre.

(Wolff.) — On annonce officiellement, en ce qui concerne l'émeute de mercredi matin, que, au cours de l'échauffourée qui se produisit à l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, quinze personnes ont été gravement blessées et deux autres légèrement. Un détachement de la police de sûreté a débloqué le quartier du Romberg. A 3 h. de l'après-midi un rassemblement a été dispersé sur la Schillerplatz. Les magasins d'armes de la Kaiserstrasse ont été en grande partie pillés, des munitions et des revolvers ont été dérobés. A 3 heures de l'après-midi également, les sans-travail ont convoqué une assemblée de protestation, à laquelle participaient également les ouvriers des usines Player. Ces derniers se seraient déclarés solidaires des chômeurs.

Les souverains belges

partis pour le Brésil Zeebrugge, 2 septembre. (Havas.) — Les souverains belges se sont embarqués hier mercredi sur le Sao Paulo, qui a levé l'ancre à 14 heures à destination du Brésil. Contrairement aux informations premières, les princes Léopold et Charles ne les accompagnent pas dans leur voyage.

D'Annunzio quitte Fiume

Milan, 1er septembre. On mande de Fiume au Secolo que d'Annunzio, immédiatement après la proclamation de l'indépendance de Fiume, quittera la ville. Il a, en effet, confirmé cette nouvelle à un général italien qui se trouve à Trieste.

NÉCROLOGIE

Les funérailles de Mgr Amette Les obsèques du cardinal Amette seront célébrées samedi, 4 septembre, à 10 heures, à Notre-Dame de Paris. Suivant la tradition, le cercueil de Monseigneur Amette sera inhumé dans le caveau de la cathédrale.

Deux dalles placées devant le petit orgue masquent un escalier qui conduit à une salle mortuaire, où, sur des tréteaux en fer, sont déposés les cercueils : d'un côté, ceux des archevêques de Paris ; de l'autre, les cardinaux archevêques. L'oraison funèbre, selon l'usage, ne sera prononcée que dans quarante jours.

Mgr Duret, évêque missionnaire

Mgr Duret, des Missions africaines, est décédé subitement au sanatorium de la Croix (Var). Mgr Duret, des Missions africaines de Lyon, était né dans le diocèse de Nantes, en 1846. Après plusieurs années passées dans le ministère paroissial, il s'était senti appelé à la vie religieuse. En 1878, il fut envoyé comme missionnaire dans le diocèse d'Oran. Successivement préfet apostolique (1885-1909), puis vicaire apostolique du Delta du NH (1909-1914), il devint, en octobre 1914, supérieur général de sa Congrégation. Il y était très aimé.

Le général Pittaluga

A Rome est décédé, à l'âge de 80 ans, le général Jean Pittaluga, qui avait pris part, en 1860, à l'expédition garibaldienne en Sicile. En 1890, il commandait une brigade dans la bataille désastreuse d'Adoua (Abyssinie). Il était l'auteur d'études militaires très appréciées.

Wilhelm Wundt

Le célèbre philosophe qui professait à l'université de Leipzig, Wilhelm Wundt, est décédé, mardi après midi, à l'âge de 89 ans.

Nouvelles religieuses

Qui sera archevêque de Paris ? Mgr Roland-Gosselin, qui était évêque auxiliaire de Paris, n'avait pas été nommé évêque-coadjuteur avec droit de succession. Hier mercredi, le chapitre de Notre-Dame l'a nommé vicaire capitulaire, c'est-à-dire la chargé de l'administration du diocèse jusqu'à la nomination d'un nouvel archevêque. Dans les milieux du Vatican, on croit que la nomination du nouvel archevêque de Paris aura lieu en octobre. On cite le nom de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, comme ayant le plus de probabilités d'être nommé. En tout cas, la nomination de Mgr Touchet comme cardinal semble certaine. D'autre part, le Carriere d'Italia formule comme prévisions, pour l'archevêché de Paris, Mgr Touchet ou le cardinal Dubois, archevêque de Rouen.

PETITE GAZETTE

La santé de Sarah Bernhardt

Mme Sarah Bernhardt, qui semblait, ces jours derniers, dans un état désespéré, va mieux. On croit que, dans quelques jours, elle sera complètement remise.

Confédération

Menaces et chantage contre M. Lloyd George

Le télégramme suivant a été expédié, mardi, à M. Lloyd George, à Lucerne, par un jurassien domicilié à Carouge (Genève) : « Donne 24 heures pour libérer Mac Swiney, lord-maire de Cork, sinon ! » Cette dépêche menaçante fut communiquée à la police, qui ouvrit une enquête. Des agents de la sûreté genevoise accablèrent bientôt l'expéditeur du télégramme. Interrogé par le commissaire de police, l'expéditeur déclara qu'il avait simplement voulu « faire peur à Lloyd George ». Il a été néanmoins écroué à Saint-Antoine. Ce individu est un nommé Albert Ouevray, conducteur de travaux. Ouevray a exercé plusieurs années cette profession chez un honorable entrepreneur de Fribourg, qui a dû le congédier, il y a quelques mois, à la suite de diverses indécences.

La Société des nations s'installe à Genève

Les délégués du secrétariat de la Société des nations sont arrivés hier, mercredi, à Genève, pour prendre leurs dispositions en vue de l'assemblée plénière de la Société, fixée par le président Wilson au 15 novembre. On sait que le gouvernement genevois a mis à la disposition des délégués des trente-neuf Etats, pour la future session, la Salle de la Réformation et l'Hôtel des Délégations, attenant à l'Hôtel des Bergues, et comptant 80 salles. Chaque pays aura sa salle. Quatre cents personnes environ seront appelées à travailler dans le bâtiment pendant la première conférence. Pour les services du secrétariat permanent, la Société des nations a acquis, pour la somme de 5 millions et demi, l'ancien Hôtel national, qui portera désormais le nom de Palais des nations. Un bureau provisoire du secrétariat de la Ligue sera ouvert à Genève, en attendant l'installation de la Société des nations dans son immeuble.

Association populaire catholique

La section d'histoire de l'Association populaire catholique suisse convoque ses membres mardi, 7 septembre, à 11 heures, à l'Hôtel Union, à Lucerne. A l'ordre du jour figurent des tracés importants.

Ligue suisse des femmes catholiques

Le congrès des femmes catholiques, qui devait avoir lieu à Einsiedeln les 6 et 7 septembre, a été ajourné à cause de l'épidémie. Il se tiendra au mois de mai 1921.

Hausse des taxes postales

Devant le déficit croissant de l'Administration fédérale des postes, la Direction générale étudie l'éventualité d'une relèvement des taxes, comportant l'application aux lettres d'une échelle d'affranchissement proportionnée au poids de la correspondance.

Une exposition tessinoise

On nous écrit de Lugano : La Chambre agraire tessinoise a décidé l'organisation d'une exposition agricole cantonale, à Bellinzona, en 1921.

NOS MAISONS D'EDUCATION

Un second Pensionnat à Saint-Maurice

Nos annonces ont signalé qu'un petit internat catholique de garçons vient d'être ouvert à Saint-Maurice par M. Brailard (ancienne directrice de l'Hôtel du Simplon). La maison, située sur la place de la gare, est entourée d'un grand jardin et offre tout le confort désirable. On y reçoit les enfants qui peuvent suivre l'enseignement du collège cantonal de l'Abbaye de Saint-Maurice et les enfants trop jeunes pour être admis au Collège. Le Pensionnat du Simplon, tout à fait indépendant du Pensionnat de l'Abbaye, ne fait cependant pas double emploi. La vie d'un grand collège, quoique très propre à former des caractères, ne convient pas toujours à tous les enfants. Certains ont besoin d'une vie plus familiale et d'être suivis de plus près. Un

professeur du Collège, expérimenté et dévoué, connaissant très bien la vie de pensionnat, est chargé de la direction des élèves. On peut ainsi s'occuper de chaque enfant en particulier et contrôler facilement son travail.

La situation financière de la Confédération

Nous avons annoncé qu'une commission d'experts est actuellement réunie à Kandersteg pour examiner les mesures propres à rétablir l'équilibre financier de la Confédération. Ces experts sont : MM. Affolter, conseiller national, à Soleure; Babesira, conseiller national (Tessin); Baumberger, conseiller national, Zurich; Bersier, conseiller national, Lausanne; Blumenstein, professeur, Berne; Blumer, président du Conseil national, Glaris; Bossi, conseiller national, Coire; Cailler, conseiller national, Broc; de Crévenille, conseiller national, Lausanne; Clottu, conseiller d'Etat (Neuchâtel); Dubois, banquier, Bâle; Frey, conseiller national, Zurich; Gamma, conseiller national, Aargau; Georg, président de la Chambre de commerce de Genève; Jürgg, président de l'Union des sociétés de consommation, à Bâle; Kellenberger, rédacteur, Berne; Keller, député au Conseil des Etats, Aarau; Kédeli, conseiller national, Zurich; Kuner, avocat, Soleure; Kurz, banquier, Zurich; Landmann, professeur, Bâle; Laur, secrétaire de l'Union des paysans, Brougg; Mecher, conseiller national, Saint-Gall; Maurer, conseiller national, Genève; Messmer, député au Conseil des Etats, Saint-Gall; Meyer, conseiller national, Zurich; Micheli, directeur du Journal de Genève; Minger et Moeller, conseillers nationaux (Berne); Obrecht, conseiller national, Soleure; Pettavel, président du Conseil des Etats, Neuchâtel; Raber, député au Conseil des Etats, Schwyz; Seiler, conseiller national, Zermatt; Speiser, professeur, Bâle; Stadlin, conseiller national, Zoug; Steiger, professeur, Berne; de Streng, conseiller national, Thurgovie; Sulzer, conseiller national, Winterthur; Walther, conseiller national, Lucerne; Zachmann, banquier, Bâle; Gassmann, directeur général des douanes, etc. De l'exposé de M. le conseiller fédéral Musy, il ressort que le budget approximatif dressé pour 1921 à 1925 bouclerait par un déficit annuel de 150 millions, sans l'assurance vieillesse et l'invalidité. Cette déclaration du chef du Département des finances a manifestement surpris les membres de la conférence, qui ne se doutaient pas que la situation fût si mauvaise. M. Musy a cité quelques chiffres qui ont montré qu'il n'avait rien exagéré. Mentionnons seulement des dépenses militaires pour 1922, qui sont évaluées à 82 millions. Le service de la dette, qui est devenu très lourd, et l'augmentation générale des traitements constituent deux autres éléments importants du déficit. M. Musy a mentionné toutefois les ressources nouvelles qui peuvent entrer en ligne de compte : impôt sur les coupons, 20 millions; impôt sur la bière et l'alcool, 20 millions; impôt sur le tabac, 30 millions; augmentation des recettes douanières, 40 millions. On doit pouvoir ajouter à ce chiffre environ 15 millions en simplifiant l'administration. Nous arrivons ainsi au total de 125 millions. Il resterait à trouver 25 millions, sans compter les 40 millions nécessaires à la réalisation des assurances sociales.

Comment combler la différence ? M. Musy a énoncé une proposition hardie : il voudrait modifier les conditions d'amortissement de la dette en échelonnant l'amortissement sur une période de 50 à 60 ans.

On voit l'économie réalisée de cette façon, puisque les 40 millions que le second impôt de guerre rapportera chaque année au fisc pendant 12 à 14 ans pourraient être consacrés, après déduction d'une annuité réduite, à boucher le trou du budget ou lieu d'amortir rapidement la dette. M. Radler a fait remarquer que cette solution était en contradiction absolue avec le texte constitutionnel, qui prescrit l'affectation de l'impôt de guerre à l'amortissement rapide de la dette de mobilisation.

Dans la discussion de la question du tabac, M. le conseiller fédéral Musy a déclaré que l'impôt sur le tabac devra être mis sous toit d'ici à six ou huit mois.

Kandersteg, 1er septembre.

La conférence des experts siégeant à Kandersteg a poursuivi aujourd'hui l'examen de la question relative à une forte imposition des fortunes (précédemment sur les fortunes). Etant donné le renouvellement de l'impôt de guerre, tous les participants à la conférence, à l'exception des socialistes, se sont déclarés opposés à l'introduction d'un prélèvement sur les fortunes. L'introduction d'un impôt fédéral sur l'accroissement des valeurs, dont le projet a été étudié par le Département des finances, est considéré comme inapplicable.

Toutefois, le Département des finances étudiera la question d'un impôt sur les bénéfices extraordinaires et soumettra un projet aux Chambres.

A l'encontre de l'impôt sur les bénéfices de guerre, introduit de par les pleins pouvoirs, l'impôt sur les bénéfices extraordinaires serait réglé par une adjonction à l'arrêté fédéral sur les impôts de guerre.

Les représentants des conservateurs catholiques, des paysans et des socialistes se sont prononcés résolument pour cet impôt sur les bénéfices extraordinaires, tandis que quelques représentants de l'industrie ont exprimé des doutes sur l'efficacité de la perception.

LA VIE ECONOMIQUE

Le prix de la viande

Nous empruntons ce qui suit à un communiqué du Département de l'économie publique. Une délegation des bouchers, des sociétés de consommation et des grandes boucheries Bell, de Bâle, a été reçue par le chef du Département fédéral de l'économie publique, auquel elle a exposé la situation du marché du bétail et exprimé le désir de voir s'ouvrir la frontière à l'importation de la viande fraîche et du bétail de boucherie.

M. Schulthess a répondu que les vétérinaires cantonaux réunis il y a quelques jours, s'étaient prononcés résolument contre l'importation du bétail de boucherie, à cause du danger d'introduction de la fièvre aphteuse. L'Office vétérinaire fédéral partage ces craintes. Il est établi que l'épidémie a été propagée par du bétail importé. Il est dans l'intérêt de l'agriculture, et aussi dans l'intérêt des consommateurs, soit pour le ravitaillement du pays en lait, soit pour notre approvisionnement en viande, d'éviter tout ce qui peut entraver la lutte contre l'épidémie. Il y a d'ailleurs dans les frigidaires de Bâle, de Berne et de Zurich d'importantes quantités de viande saine, qui devra tout d'abord être livrée à la consommation. La descente des troupeaux de l'alpage augmentera aussi l'offre du bétail de boucherie. C'est pourquoi le Conseil fédéral ne consentira pas pour le moment à des importations, tout en réservant sa décision pour l'avenir.

M. Schulthess a fait remarquer aux bouchers que les prix de la viande n'ont pas toujours été en harmonie avec les prix du bétail, surtout à l'époque où ces derniers étaient en baisse. Il est indiqué que le public doit profiter aussi de la baisse.

En attendant, le Département de l'économie publique compte bien que, les mois prochains, les prix de la viande ne subiront pas d'augmentation.

Journée suisse des détaillants, à Lausanne

Coincitant avec le prochain « comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles », qui se tiendra à Lausanne, il y aura une journée suisse des détaillants, qui constituera un congrès des négociants vendant des marchandises au détail. Cette journée suisse des détaillants aura lieu les 19 et 20 septembre. Elle réunira à Lausanne non seulement les commerçants de la branche alimentaire, mais ceux de tous les groupements constitués de détaillants : soit, outre les épiciers et négociants en denrées coloniales, les boulangers, confiseurs, bouchers, charcutiers, laitiers, marchands de beurre et de fromage, droguistes, marchands de chaussures, de toilerie et tissus, coiffeurs, horlogers, etc. Le dimanche, 19 septembre, à 3 heures, il y aura au Casino de Montbenon une assemblée où seront traitées diverses questions d'actualité intéressantes plus spécialement le commerce de détail en Suisse.

Ce sera l'occasion de jeter les bases d'un fort groupement romand, qui prendra contact avec les organisations similaires de la Suisse allemande.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Aviateur brûlé vif

Un avion militaire français, piloté par M. Descubes, maréchal des logis, accompagné du mécanicien Charton, venant de Lureuil (Haute-Saône), volait à la suite d'une panne de moteur, atterrir dans les champs, entre Chavannes-sur-Étang et Montreux-le-Vieux (territoire de Belfort). Arrivé à quelques mètres du sol, l'appareil capota et prit feu. Le maréchal des logis sauta de l'appareil au moment où celui-ci se trouvait à environ cinq mètres du sol. L'aviateur alla s'écraser à quelques mètres de là, en flammes. M. Descubes voulut porter secours au mécanicien, mais il fut brûlé assez sérieusement sur différentes parties du corps. Quant au pauvre mécanicien Charton, il fut carbonisé.

Déraillement — 3 tués

La nuit dernière, un wagon d'un train de voyageurs a déraillé sur la ligne de Sarroë, non loin de Garsberg (Suisse). Il y a 3 tués et 35 blessés dont plusieurs gravement.

SUISSE

Le drame d'aviation de Zurich

Le corps de M. Stutz, le passager qui a été englouti dans le lac de Zurich avec l'aviateur Bentea et son appareil, a été retrouvé. Le cadavre de l'aviateur n'est pas encore repéré. Bentea avait 26 ans et était marié depuis deux mois. Stutz avait 36 ans et était célibataire.

Ecrasé par une locomotive

L'ouvrier ferblanter Walther Streuber, qui était occupé aux travaux de réfection de la gare de Schaffhouse, a été renversé et écrasé par une locomotive.

Il était âgé de 44 ans et laisse femme et enfants.

Arrestation d'un meurtrier

On nous écrit de Lugano : Mardi après midi la police a arrêté, dans un bois, le nommé Milani, un Italien récemment naturalisé Suisse, qui a tué, dans une rixe, dimanche soir, l'athlète Lurati de Porza (Tessin).

Un voleur international

La police de sûreté de Genève a arrêté un nommé Alexandre Bremer, 21 ans, Hollandais, recherché à Dresde et à Paris, où il a commis d'importants vols. Cet individu est également signalé par la police berlinoise comme voleur international. Il a dérobé notamment un collier en brillants d'une valeur de 250,000 marks, à la baronne allemande de Schiliga.

LES ACCIDENTS DE MONTAGNE

Une glissade mortelle à Chamby

En descendant par un sentier de Chamby à Montreux, un attaché d'un ministère égyptien, M. Ahmad Zaki Nafey, 34 ans, a fait une glissade au bas d'un rocher et s'est tué.

Une chute au Sania

M. Jakob Niewerck, âgé de 19 ans, originaire de Rütli (Zurich), était en excursion dans l'Appenzell, au Sania, en compagnie de quelques touristes, lorsqu'il fit une chute à la Schafbödenalp. On l'a relevé la colonne vertébrale brisée. Il n'a pas tardé à succomber.

Echos de partout

LA LOIRE

Lorsque le général Nivelle fut appelé à succéder au maréchal Joffre à la tête de l'armée française et que tout le monde glorifiait les brillantes qualités militaires du défenseur de Verdun, la ville de Tulle voulut rendre un éclatant hommage à celui dont le pays attendait une prompte victoire.

Elle décida de débaptiser la place de la manufacture d'armes et de la nommer Place du Général-Nivelle. Des plaques furent commandées.

Mais les travaux pacifiques n'allaient pas vite en ce temps-là, en sorte que les plaques n'étaient pas encore apposées lorsque survint le malheureux offensif d'avril 1917 et que le général Nivelle dut céder la place au général Pétain. La ville de Tulle se garda de hâter la livraison des plaques.

Or, récemment, le général Nivelle, qui avait été envoyé en Afrique, fut appelé au commandement de la région du Centre, dont Tulle honore de faire partie.

Alors, la ville au nom léger se souvint de sa première décision, réclama les plaques et décida d'en décorer la place de la manufacture d'armes sans plus de retard.

MOT DE LA FIN

Autrefois je gagnais toujours aux courses ! — Et comment ? — J'y venais de la finimonde !...

FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séance du 28 août)

Le Conseil d'Etat autorise la commune de Romanens à dédoubler son école, celle de Winnewil à percevoir un impôt, et le cercle d'inhumation de Sviriez à agrandir son cimetière.

Il approuve l'ordonnance de la commune de Winnewil concernant les baux à loyer et la pénurie des logements ainsi que le règlement élaboré par la commune de Fribourg pour la perception des taxes sur les spectacles, concerts, etc., ce dernier avec quelques modifications.

Il prend un arrêté élevant le taux des subsides pour l'installation d'hydrants.

Il nomme :

M. Alfred Weissenbach, à Fribourg, membre de la commission cantonale de recours pour la taxe militaire ; Mlle Marthe Pasquier, à Bulle, institutrice aux écoles primaires de cette ville ; M. Louis Chofflon, inspecteur suppléant du bétail à Noréaz.

La suppression du ravitaillement

Nous avons signalé déjà la décision du gouvernement de supprimer les bureaux de ravitaillement et le service des denrées à prix réduits. Voici la lettre par laquelle le Conseil d'Etat communique cette décision au Conseil communal de Fribourg :

Fribourg, le 25 août 1920.

Monsieur le Syndic,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que, par arrêté du 23 août 1920, le Conseil d'Etat a décrété la suppression de l'office cantonal de ravitaillement ; en conséquence, le service des denrées à prix réduits n'existera plus dès la fin du mois courant.

Les derniers décomptes, soit ceux du mois d'août, devront nous être adressés pour le 10 septembre au plus tard.

Nous saisissons cette occasion pour vous remercier de l'appui et de la collaboration que vous avez bien voulu nous donner pendant ces années pénibles durant lesquelles les autorités ont été obligées d'organiser le ravitaillement de la population. Nous savons toutes les difficultés qui ont dû être surmontées, tous les efforts que vous avez éprouvés ; c'est pourquoi nous tenons, après ces quatre années de collaboration, à vous exprimer notre vive gratitude.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic, l'assurance de notre considération distinguée.

Le conseiller d'Etat directeur :

(Signé) Emile Savoy.

La suppression du ravitaillement ne manquera pas d'être pénible pour un certain nombre de ménages pauvres.

S'il on songe que les subsides fédéraux, cantonaux et communaux à ces familles s'élevaient à 10 centimes par litre de lait et à 24 centimes par kilogramme de pain (15 centimes pour les deux derniers mois), on peut s'imaginer la douloureuse surprise qu'aura causée dans les pauvres foyers la nouvelle de la suppression des contributions officielles. Il n'y a pas besoin d'être grand calculateur pour se rendre compte des conséquences qui iront, dans le budget d'un ouvrier gagnant 8 à 9 fr. par jour pour six ou huit bouches à nourrir, la hausse

Huvelo STIMULANT Apéritif au vin et quinquina

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

soudaine, du jour au lendemain, de 10 centimes par litre de lait et de 15 centimes par kilo de pain. Si l'on y ajoute l'augmentation projetée du prix du lait, réclamée par les producteurs pour le 1^{er} octobre, on conviendra que des perspectives ne sont pas très agréables pour les gagnepetit, à l'entrée de l'hiver.

Nous reviendrons d'ailleurs sur l'activité bienfaisante des services de ravitaillement du canton et de la ville de Fribourg.

Dans nos paroisses

Le 12 septembre, la paroisse de Mennens, dont la générosité en l'occurrence mérite d'être relevée, inaugurerait un orgue sorti des ateliers de M. H. Wolf-Giusto, à Fribourg. La bénédiction de ce bel instrument de vingt-deux jeux sera faite par Mgr Essava, R^me Prévôt de Saint-Nicolas, qui prononcera l'allocution de circonstance. A la grand-messe, à 10 heures, la Cécilienne paroissiale exécutera une messe de Meuser, pour chœur d'hommes, orgue et instruments à cordes. L'après-midi, à 2 h. 1/2, on inaugurerait l'orgue par une audition de musique religieuse, des pièces d'orgue et de chant, une cantate avec orchestre à cordes, audition qui sera suivie du Salut au Saint Sacrement.

Tireurs fribourgeois

Le dimanche, 29 août, a eu lieu, dans tout le canton, le concours cantonal de tir, sous la présidence des sociétés des Fédérations des districts. L'organisation du concours a rencontré de sérieuses difficultés provenant de la fièvre aphteuse; il en est résulté pour plusieurs districts une sensible diminution dans la participation. Malgré cela, et grâce à l'appui du gouvernement et aux mesures prises par les comités des fédérations, le concours a parfaitement réussi; certaines sections ont réalisé de sensibles progrès.

Voici, pour le moment, les résultats du district de la Sarine. Cette fédération, grâce au zèle de son président, M. G. Schneider, a presque doublé son effectif. Les résultats de son tir sont très satisfaisants. Une partie des sections tirait à Rossens; l'autre, à Fribourg. Un fâcheux contre-temps a empêché un bon nombre de tireurs de la ville de participer au concours. En effet, à la demande d'autorisation, le tir a été clôturé aux Neigles à 1 h., afin d'éviter toute occasion de conflit entre le monde des tireurs et celui des manifestants socialistes du cortège de dimanche. Malgré cela, la Société de tir de la ville de Fribourg, prenant part à un concours pour la première fois depuis sa réorganisation, a, malgré son effectif réduit, obtenu un résultat qui la place non seulement à la tête de la Fédération de la Sarine, mais lui assigne de beaucoup le premier rang en tête de toutes les sociétés du canton.

La Société de Leutigny, entrée dans le giron cantonal depuis peu de jours, a bien voulu, malgré l'absence d'entraînement, prendre part au concours.

Les sections se sont classées comme suit : 1^{re} catégorie. — Concours difficile : 1^o Fribourg, Société de tir de la ville, 62.27 p. (couronne de laurier); 2^o Treyvaux, Les Mousquetaires, 59.87 points (laurier); 3^o Vuisternens-en-Ogoz, Société des carabiniers du Gibloux, 52.77 p. (laurier).

2^e catégorie. — Concours moyen : 1^o Le Mouret, Société de tir, 56.933 p. (laurier); 2^o Fribourg, Société de tir militaire, 55.00 p. (laurier); 3^o Rossens, Société de tir, 52.44 p. (laurier); 4^o Arconciel, Les carabiniers, 51.266 p. (couronne de chêne); 5^o Lossy-La Corbaz, 48.84 p. (chêne); 6^o Prez-vers-Noréaz, 48.214 p. (chêne); 7^o Marcy-le-Grand, 44.83 p. (chêne); 8^o Cottens, 44.277 p. (chêne); 9^o Treyvaux, Militaire, 43.636 p. (chêne); 10^e Leutigny, 42.00 p. (chêne); 11^e Fribourg, Société de tir ouvrière, 33.388 p. (chêne).

Non classé : Ecuivilens-Posieux, qui n'a pu concourir, en raison de la fièvre aphteuse.

Voici les meilleurs résultats individuels, avec couronne (maximum des points 72) : 72 points : M. Edouard Jantz, Fribourg-Ville; 70 p. : MM. Auguste Stucky et Georges Corporat, Fribourg-Ville; 69 p. : MM. Walter Widmer et Louis Yerly, Treyvaux-Mousquetaires; 68 p. : MM. Fritz Stucky, François Serlorio, Fernand Häring, Jean Ducrest, Fritz Landrist, Fribourg-Ville, et Auguste Scheffer, Fribourg, Société de tir militaire; 67 p. : MM. Alphonse Andrey, Fribourg-Ville, et Ignace Pasquier, Treyvaux-Mousquetaires; 65 p. : MM. Louis Comte et Louis Chamamel, de Fribourg-Ville; Raymond Yerly, de Treyvaux-Mousquetaires; Lucien Descoux, de Rossens; Hippolyte Richard, du Mouret; 64 p. : MM. Georges Schneider, René Gross, Emile Plof, de Fribourg-Ville; Joseph Frey, de Fribourg-Société de tir militaire, et François Niclass, de Vuisternens-en-Ogoz; 63 p. : MM. Amédée Schneider, Adolphe Metzwyl et Lucien Ochsenbald, de Fribourg-Ville; Elie Missy et Aimé Bord, de Vuisternens-en-Ogoz; Jean Bourguet et Joseph Papaux, de Treyvaux-Mousquetaires; 62 p. : MM. Alfred Andrey, de Rossens, et Jean Rappo, du Mouret.

Bénéfice sportive

On nous écrit : Dimanche prochain, 5 septembre, la Société de gymnastique l'Antenne offrira au public de notre ville, dans le vaste emplacement du Parc des Sports, à Pérolles, un spectacle sportif. Dès le matin, après la messe, il y aura un concours de classement pour les membres actifs, et, l'après-midi, dès 2 heures, des productions aussi intéressantes que variées : championnat aux engins, jules, steeple-chase, etc. Nous citons, par exemple, un « gymkhana » pour pupilles des deux sexes. Ce match, nouveau pour Fribourg, comportera des jeux en plein air, composés de concours où l'on fait assaut d'invention et de fantaisie, et qui ont toujours eu partout beaucoup de succès. Le gymkhana est une sorte de collon sportif dont l'impulsion et la cocasse-

ria sont bien faits pour mettre en joie petits et grands. Une quinzaine de courses, sous différentes formes, en composeront le sujet principal. Des récompenses seront distribuées aux gagnants.

Pour les détails de cette petite fête en plein air, consulter les annonces et les programmes, qui seront publiés ces jours prochains.

La fièvre aphteuse

Nouveaux cas signalés depuis samedi, 28 août :

Sarine : Corminboeuf, 5 étables, 88 grosses pièces bovines; Ecuivilens, 1 étable et 8 pièces bovines; Grolley, 1 étable et 16 pièces; Autigny, 2 étables et 32 têtes; Cormagnens, 1 étable et 16 têtes.

Singine : Ueberstorf, 3 étables et 21 grosses pièces bovines; Wännenwil, 1 étable et 7 têtes; Guin, 2 étables et 22 têtes; Bösingep, 1 étable et 10 têtes.

Lac : Wallenbuch, 1 étable et 10 têtes; Courtepin, 1 étable et 20 têtes bovines; Guschel-muth-le-Grand, 1 étable et 6 têtes; Orney, 2 étables et 28 têtes; Morat, 1 étable et 7 têtes; Courillon, 1 étable et 6 têtes; Misery, 1 étable et 3 têtes; Agrimoinne, 1 étable, 4 pores et 5 chèvres; Vuilly-le-Haut (Môtier), 1 étable et 2 têtes bovines; Courmiliens, 2 étables et 40 têtes bovines.

Glane : Berens, 1 étable et 13 têtes bovines. Broye : Russy, 1 étable et 8 têtes bovines; Saint-Aubin, 8 étables et 79 têtes bovines; Dompierre, 1 étable et 12 têtes; Gletterens, 1 étable et 2 têtes.

Nouvelles communes infectées : Courtin, Misery, Wallenbuch, Vuilly-le-Haut et Gletterens.

Sur nos plus hautes cimes

Depuis dimanche un faton flotte au sommet de la deuxième pointe des Pirelles, cimes des Gastions. Nous apprenons que ce faton a été hissé à-haut par trois jeunes alpinistes fribourgeois, MM. Ernest Fragnière, Caricade Waber et Pierre Winkler, de notre ville.

Nos chansons

La 4^e édition (5^e mille) de Nos chansons, depuis longtemps attendue, vient de sortir de presse. Elle est en tout semblable aux précédentes, sauf qu'il y a une quatrième strophe au chant si populaire du *Vieux chatelet*. Comme pour les premières éditions, c'est l'auteur lui-même du recueil, M. le professeur Bovet, à Hauterive (Posieux), qui reçoit les commandes.

Souscriptions

pour la chapelle du Sacré Cœur de Posieux

Anonyme, 5 fr. — Anonyme, 1 fr. — Une domestique de Chavannes-les-Forts, 2 fr. — Anonyme, pour obtenir une guérison, 2 fr. — Anonyme, de Rue, 10 fr. — Anonyme, de Dondidier, 5 fr. — Produit des tireuses de la Librairie catholique, 23 fr. — Anonyme, pour actions de grâces, 2 fr. — Anonyme, de Belfaux, 2 fr. — Deux anonymes, par M^{me} Adly-Rössler, pour grâces demandées, 1 fr. — Anonyme, de Pétigny, 15 fr. — Marcel Bochud, pour le fabernacle, pour grâces obtenues, 5 fr. — Anonyme, de Ponthaux, pour être préservé de la fièvre aphteuse, 10 fr. — C. L. de Bille, pour obtenir une guérison, 5 fr. — Anonyme, de Ruesyes-Treyvaux, pour obtenir les grâces, 5 fr. — Anonyme pour grâces obtenues, 5 fr. — Anonyme pour obtenir une guérison, 5 fr. — Anonyme de Neyruz, pour le Tabernacle, 2 fr. — Anonyme de Mennens, pour une guérison, 5 fr. — Anonyme d'Ecuivilens, 10 fr. — Anonyme de Grattavache, pour le Tabernacle, pour obtenir une guérison, 5 fr. — Anonyme de Fribourg, pour grâces obtenues, 5 fr. — M. Forestier, à Berne, pour obtenir les grâces, 5 fr. — Anonyme, en reconnaissance, 20 fr. — Une dame d'Ecuivilens, pour qu'on soit préservé de la fièvre aphteuse et pour obtenir une grâces, 10 fr. — Emile Torche, Châtillonay, 3 fr.

Les dons peuvent être envoyés à Mgr Essava, R^me Prévôt; à M. Favre, révérend curé à Ecuivilens-Posieux; à la Librairie catholique; au Bureau des Œuvres du Sacré-Cœur, 249, rue de Morat; ou versés au compte de chèques N^o 54, Fribourg.

Souscription pour les catholiques du diocèse de Linz

Anonyme, J. A., 2 fr.; M. Perroet, administrateur, 10 fr.; anonyme, 1 fr.; anonyme, 2 fr.; paroisse de Bussy, 25 fr.; anonymes d'Orsonnens, 7 fr.; M. Schorderet, curé de Sales (Gruyère), 5 fr.; paroisse de Massonnens, 62 fr.; paroisse de Leutigny, 42 fr. 50; anonyme, 5 fr.; M^{me} veuve Carisch, Châtel-Saint-Denis (50 fr. français), 21 fr.

Eglise du Collège

Domain, premier vendredi du mois, à 7 h., communion générale en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus; bénédiction du Saint Sacrement. Le soir, à 8 h., instruction, consécration au Sacré Cœur et bénédiction du Saint Sacrement.

Garde d'honneur

Pour cause de réparation, les exercices de la Garde d'honneur auront lieu à l'église des Ursulines, pour le 1^{er} vendredi de septembre, suivant l'ordre du jour suivant : 7 h. 30, messe suivie de l'amende honorable et de la bénédiction du Saint Sacrement; 5 h. du soir, réunion mensuelle des associés de la Garde d'honneur, sermon, consécration, bénédiction.

Le Très Saint Sacrement restera exposé toute la journée.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cæcilior « Chœur mixte de Saint-Jean ». — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, reprise des répétitions.

L'accord franco-belge

Paris, 2 septembre. (Havas.) — Le Journal précise que au cours de l'entretien qu'ils doivent avoir demain, vendredi, à Versailles, MM. Millerand et Delacroix examineront les bases de l'accord économique qui doit unir les intérêts français et des intérêts belges, notamment en ce qui concerne l'échange de charbon, du fer, etc., et les questions douannières.

Déclarations de M. Simons

Berlin, 2 septembre. (Wolff.) — M. Simons, ministre allemand des affaires étrangères, a fait quelques déclarations à la séance de la commission des affaires étrangères qui a eu lieu hier, mercredi. Il a notamment réitéré ou rectifié les propos qui lui ont été attribués à l'occasion de la reproduction dans la presse suisse et italienne de deux entretiens accortés par lui.

Il a également parlé de la politique de neutralité de l'Allemagne, la seule qui convienne désormais. Le gouvernement ne suivra pas la France, en ce qui concerne la reconnaissance du général Wrangel. Il est faux que l'Allemagne ait conclu un traité secret avec les Russes, pas plus qu'avec les Polonais.

Les récents incidents de Breslau montrent combien l'atmosphère politique demeure orageuse.

Le ministre aborde aussi la question de la conférence qui doit avoir lieu à Genève.

M. Simons, directeur ministériel aux affaires étrangères, dirige les travaux préliminaires. Après quelques questions posées par divers députés et auxquels M. Simons donne réponse, on adopte finalement, contre les voix des indépendants, une proposition Haussmann, démocrate, invitant le gouvernement à réunir une documentation irrefutable sur les excès du pouvoir polonais en Haute-Silésie.

Berlin, 2 septembre.

(Wolff.) — A l'issue de la séance d'hier, mercredi, de la commission des affaires étrangères, qui s'est prolongée fort tard dans la soirée, le chancelier du Reich a convoqué plusieurs députés connaissant particulièrement bien les conditions de la Haute-Silésie.

La Pologne et l'Amérique

Washington, 2 septembre. (Havas.) — On croit savoir que la réponse polonaise à la récente note de M. Colby, réponse qui vient de parvenir à Washington, dit que l'attitude adoptée par les Polonais est dictée par des considérations stratégiques.

Tout en se déclarant d'accord pour le désir manifesté par l'Amérique sur la question de respecter le territoire russe, la réponse de Varsovie fait remarquer que la Pologne est obligée de tenir compte des sérieux conséquences qui pourraient résulter de l'arrêt de la contre-offensive sur la ligne fixée, sans que des garanties satisfaisantes eussent été obtenues du gouvernement des soviets.

La réponse polonaise attire en fait l'attention sur le fait que la frontière de la Pologne a été violée par les bolchévistes, en dépit de la demande que le gouvernement britannique avait faite aux soviets d'arrêter leurs opérations aux frontières ethnographiques.

Washington, 2 septembre. (Havas.) — M. Colby annonce que le gouvernement des Etats-Unis considère la réponse polonaise comme entièrement satisfaisante.

Japon et Etats-Unis

New-York, 2 septembre. La conférence entre le secrétaire d'Etat Colby et l'ambassadeur japonais a continué. Ce dernier a déclaré que les lois californiennes interdisant aux colons japonais l'achat de domaines, et que les relations amicales étaient compromises entre les deux Etats. En conséquence, le Japon ne peut accepter lesdites lois.

Les Etats-Unis et l'Amérique centrale

New-York, 2 septembre. Des informations de l'Amérique centrale annoncent que les Etats-Unis s'opposent ouvertement à l'union politique des petites républiques de l'Amérique centrale, bien que Washington ait, en son temps, exigé l'union économique de ces Etats.

Les pourparlers avec les délégués de Fiume

Rome, 2 septembre. Les délégués de Fiume ont quitté Rome tout à fait déçus du résultat de la conférence avec le gouvernement italien. L'un des délégués a déclaré avoir l'impression que M. Giolitti a l'intention de se désintéresser de l'affaire de Fiume.

Au parlement serbe

Belgrade, 2 septembre. (Havas.) — A la séance du Parlement du 1^{er} septembre, M. Vessitch a donné lecture, au nom du gouvernement royal, d'une déclaration disant notamment : « Le gouvernement qui se présente aujourd'hui diffère très peu du précédent. Ses premières tâches seront les élections, l'élaboration de la constitution, la solution de la question agraire, de la question adriatique, et celle du conflit albano-yougo-slave. »

Les Français au Maroc

Meknes, 2 septembre. (Havas.) — Les combats livrés par le groupe mobile dans la région d'Elkerrit ont été particulièrement violents. L'ennemi a attaqué à plusieurs reprises jusqu'au corps à corps. Il a été repoussé avec de lourdes pertes, qui ne sont cependant pas encore exactement connues. Le groupe mobile a perdu un officier et 20 hommes tués; 47 autres ont été blessés.

En Irlande

Dublin, 2 septembre. (Havas.) — Cinq agents de police qui se rendaient au tribunal de Bellaghadereon ont été attaqués par une bande de soixante hommes armés. Un agent et un civil ont été tués, un autre agent grièvement blessé.

Dublin, 2 septembre. (Havas.) — Les prisonniers Sinn-Feiners qui faisaient la grève de la faim à Limerick ont été remis en liberté sans condition.

Désordres en Bavière

Augsbourg, 2 septembre. (Wolff.) — A l'occasion d'une démonstration, une foule énorme s'était massée devant l'Hôtel de Ville. La police de sûreté, en guise d'avertissement, fit jouer les matraqueuses. La foule, prise de panique, se dispersa. On signala plusieurs blessés et deux tués.

Kemal pacha

Constantinople, 2 septembre. (Havas.) — La nouvelle d'un attentat contre Mustapha Kemal pacha n'est pas confirmée. On le dit simplement aisé, parce qu'il est souffrant de la malaria.

Licenciement de l'expédition américaine

New-York, 2 septembre. Les dernières unités de l'armée américaine envoyée au secours des Alliés ont été licenciées hier, mercredi. Le général Pershing a annoncé son intention de prendre sa retraite.

Le nonce de Belgique

Milan, 2 septembre. Mgr Nicotra, nonce apostolique à Bruxelles, est arrivé hier, mercredi, à Milan. Il a rendu visite au cardinal-archevêque et est reparti hier soir de nuit.

Les métallurgistes italiens

Milan, 2 septembre. Dans l'agitation des usines métallurgiques, la situation est stationnaire. Les ouvriers continuent à occuper les établissements.

Une réunion a eu lieu à la Chambre du travail, comprenant des représentants des Chantiers de travail de Milan et de la province, ainsi que du parti socialiste, pour examiner la situation. On a décidé de nommer des commissions chargées de se rendre dans les fabriques occupées par les ouvriers pour juger de l'état des choses. On a élaboré un plan d'action prévoyant une intervention éventuelle des ouvriers des autres fabriques et des paysans dans l'agitation.

Turin, 2 septembre.

Dans une réunion très privée qui a eu lieu de nuit, les représentants des plus grands établissements ont décidé de fermer ces derniers, sans néanmoins donner à ces mesures un caractère de lock out formel.

Les établissements devaient se fermer dans la matinée d'hier, mais les ouvriers ont forcé l'entrée de quelques-uns. Dans d'autres, la réouverture a eu lieu à la suite d'accords entre les industriels et les ouvriers.

Dans les grandes fabriques de la Société Fiat, qui occupent environ 10,000 ouvriers, il s'en est présenté 2000.

Le préfet a eu une longue entrevue avec M. Giolitti, qui avait quitté son lieu de villégiature pour se rendre à Turin.

Les grèves américaines

New-York, 2 septembre. La grève des transports de Brooklyn s'étend maintenant à 90 % des ouvriers. Les ouvriers de New-York se déclarent prêts à soutenir ceux de Brooklyn, ce qui entraînerait l'arrêt complet de toutes les affaires.

New-York, 2 septembre.

Les leaders mineurs espèrent que la décision de M. Wilson sera acceptée sans que l'on en arrive à la grève. Ils reconnaissent cependant qu'il règne un vif mécontentement, notamment dans le bassin de Pittsburgh.

Les denrées alimentaires et les femmes américaines

New-York, 2 septembre. Les femmes organisées ont commencé une campagne, avec un programme tendant essentiellement à la réduction des prix des denrées alimentaires.

Librairies fermées à Vienne

Vienne, 2 septembre. En raison de la grève des commis libraires, toutes les librairies sont restées fermées hier mercredi.

L'exploitation des sources de pétrole

New-York, 2 septembre. (Havas.) — Quoique la réponse du gouvernement britannique à la note américaine demandant des informations quant à la politique anglo-française en Asie-Mineure au sujet du pétrole se soit trouvée inutile en transmission, on croit pouvoir en déduire l'assurance que le gouvernement britannique se propose d'administrer les pays dont il a la charge sans accorder de faveur quelconque à aucun gouvernement.

L'industrie allemande

Washington, 2 septembre. (Havas.) — On a publié un rapport officiel disant qu'en vue de reprendre le commerce avec l'étranger, l'Allemagne envoie en Angleterre et aux Etats-Unis le surplus de ses marchandises intérieures à vil prix. Selon ce rap-

port, les marchandises exportées en Angleterre sont marquées « fabriqué en Amérique »; tandis que celles envoyées aux Etats-Unis sont désignées comme fabriquées en Angleterre. Cette tactique, ajoute le rapport, discrédite la fabrication américaine en Angleterre et la fabrication anglaise en Amérique.

Dans les imprimeries de Londres

Londres, 2 septembre. (Havas.) — Les propriétaires de journaux ont lancé un ultimatum disant que, si les imprimeries n'ont pas repris le travail vendredi prochain, un lock out général sera déclaré par tous les journaux en dehors de Londres.

Pérou et Chili

New-York, 2 septembre. On mande du Chili que le Pérou rassemble aux frontières du Chili une armée de 35,000 hommes.

Les grands chefs des Alliés

Berlin, 2 septembre. (Wolff.) — On mande de Londres à plusieurs journaux que MM. Lloyd George, Giolitti et Millerand se rencontreront à Genève le 24 septembre.

Les désordres de Francfort

Francfort, 2 septembre. (Wolff.) — A la suite des rencontres signalées (voir 2^e page), les comités des hommes de confiance ont décidé hier, mercredi, la grève générale. Les syndicats ne répondent pas à cet appel.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

12 août. — Stritt, Jean-Joseph, veuf de Louise, née Jenny, agriculteur, de Tavet et Fribourg, 62 ans, à Tavet.
14 août. — Giles, Georges, fils de John, ingénieur, des Etats-Unis d'Amérique, né à Bagnères-de-Bigorre, 54 ans, Charmettes, 2.
15 août. — Godel, M^{me} Corninboeuf, Marie, veuve de Didier, de Dondidier, 78 ans, Place du Collège, 8.
17 août. — Weber, Arnold, époux de Marie, née Hediger, administrateur des Postes, de Stans (Argovie), 63 ans.
Boschung, Max, fils de Philippe, et d'Adeline, née Henzi, étudiant en chimie, de Bellegarde, 23 ans, rue du Pont-Suspendu, 92.
Oberammer, Marie, fille de Charles, et de Placonne, née Adisacher, de Hirschegg (Autriche), 18 ans, Planche-à-l'Écroule, 263.
18 août. — Charlotonnens, François, fils de Jacques, de Dondidier, domestique, à Guin, 64 ans.
20 août. — Rotzetter, Joseph, époux de Léonie, née Marco, employé de banque, de Fribourg, Saint-Sylvestre et Tâcherin, 31 ans, Beauregard, 37.
21 août. — Cardinaux, Jean, fils de Jean, et de Catherine, née Péloulet, manoeuvre, de et à Châtel-Saint-Denis, 87 ans.
23 août. — Gasser Erwin, fils de Gottfried, et de Madeleine, née Gasser, de Rüschegg (Berne), 1 an, rue d'Or, 87.
Blanc, Rodolphe, fils d'Arnold, et de Louise, née Liaudet, de Fribourg et Corbières, 19 ans, à Châtel-Saint-Denis.
Piller, Henriette, fille de Marc, et de Mélanie, née Lanthemann, de Fribourg, 8 ans, Grandes Rames, 66.

CALENDRIER

Vendredi 3 septembre

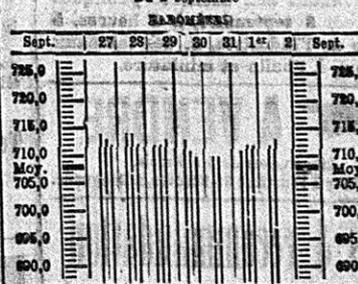
Saint GABRIEL, confesseur. Saint Gurin fut évêque de Sion. On l'invoque contre les épidémies.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 2 septembre		
	Demande	Offre
Paris	41 85	42 85
Londres (livre st.)	21 50	21 90
Allemagne (marc)	11 80	12 80
Italie (lire)	27 90	28 90
Autriche (couronne)	2 30	3 30
Frage (couronnes)	9 60	10 60
New-York (dollar)	5 85	6 25
Bruxelles	44 50	45 50
Madrid (peseta)	90 60	91 60
Amsterdam (florin)	193 75	194 75

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 2 septembre



TEMPERATURE C.

SARMENT											
Sept.	27	28	29	30	31	1 ^{er}	2	3	4	5	Sept.
725.0											725.0
720.0											720.0
715.0											715.0
710.0											710.0
Moy. 705.0											Moy. 705.0
700.0											700.0
695.0											695.0
690.0											690.0

TEMPS PROBABLE

Zurich, 2 septembre, midi. Ciel variable; température en hausse; encore quelques ondes par zones.

Demandez à votre épicer
LE THÉ CEYLAN

STANDARD

Véritable
mélange anglais

†

Madame Louise Mettraux et ses enfants : Marie-Madeleine et Henri, à Neyruz; M. et Mme Pierre Mettraux, à Vienne; Mlle Mathilde Mettraux, à Neyruz; M. Paul Mettraux, à Londres; Mme et M. Barras-Mettraux et famille, à Posieux; M. et Mme Charles Mettraux et famille, à La Tour-de-Tréme; M. et Mme Urbain Mettraux et famille, à Casablanca; Mlle Marie Mettraux, à Lucerne; M. Théophile Gendré et sa famille, à Neyruz; Mme veuve Fernand Mettraux et sa fille, à Neyruz; M. et Mme Victor Gendré et sa famille, à Neyruz; Mme veuve Sudan et famille à Epagny; les familles Vionnet, à Vaulruz; Dévaud et Jonin, à Fribourg et Orsonnens, et les familles alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Etienne METTRAUX

Barbiste postal

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-fils, beau-frère et oncle, décédé à Neyruz, le 1^{er} septembre, à l'âge de 68 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Neyruz samedi, 4 septembre, à 9 h. 3/4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui.

†

Monsieur et Madame Jean Ebischer-Riedoz et leurs enfants, ainsi que les familles alliées et parentes, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée fille et sœur

Mademoiselle Philomène Aebischer

Enfant de Marie de Saint-Nicolas

décédée le 1^{er} septembre, à l'âge de 20 ans, après une longue et cruelle maladie, courageusement supportée, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu samedi matin, à l'église de Saint-Nicolas; départ de la maison mortuaire rue de Morat, 251, à 8 h. 3/4. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur et Madame Georges Emery, pharmacien, à Bienne, ont la douleur de faire part de la mort de leur cher petit

JACQUES

enlevé à leur affection à l'âge de 7 mois.

L'enterrement aura lieu à Bienne, le vendredi 3 septembre.

†

Le Conseil paroissial de Mézières a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jules DUMAS

Président de paroisse

décédé le 31 août.

L'ensevelissement aura lieu à Mézières, le 4 septembre, à 9 h. 3/4.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Maria SEYDOUX

née Bossy

aura lieu, à Bulle, vendredi 3 septembre, à 9 h. 3/4.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Elisa SCHMUTZ

sera célébré à l'église du Collège, le samedi, 4 courant, à 7 heures 3/4.

Enchères de tableaux

On vendra aux enchères publiques vendredi 3 septembre, à 2 heures, à la rue de l'Industrie, 2, des tableaux anciens, à l'huile et miniature.

A VENDRE

20 porcelets de 4 à 5 mois. S'adresser à l'Institut St-Nicolas, à Drognans.

Avis & recommandation

La soussignée a l'avantage de porter à la connaissance de son honorable clientèle et du public en général qu'elle a ouvert, à partir du 1^{er} septembre, un magasin de beurre et fromage avec débit de lait à la rue de Font suspendu, 100 (en face de la maison des câbles).

Par une marchandise toujours fraîche et de première qualité, elle espère être à même de satisfaire tous ses clients et elle les remercie pour la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à maintenant. Elle tiendra, comme par le passé, un banc le samedi et le mercredi. P 7447 F 7581. Se recommande.

M^{me} A. GOUGLER.

CONFÉDÉRATION SUISSE

ÉMISSION

DE

Bons de caisse 6 % de la Confédération suisse

III^{me} série, à 2, 3 et 5 ans, pour le ravitaillement du pays

ET LA

Conversion immédiate des Bons de caisse 5 % échéant au 5 novembre 1920

L'approvisionnement du pays en céréales et en sucre absorbe aujourd'hui encore des sommes très importantes. Nous devons, en effet, avancer à nos fournisseurs la contre-valeur des denrées alimentaires achetées à l'étranger. Vu l'incertitude dans laquelle nous vivons, il est nécessaire de conserver, en Suisse, un stock de marchandises suffisant à couvrir nos besoins pour une période de six mois au moins. On avait espéré pouvoir réduire sensiblement les réserves constituées. En 1919, la Confédération a, en effet, diminué de 77 millions le chiffre des Bons de caisse, correspondant à une réduction proportionnelle de notre stock. Malheureusement, la situation générale ne permet point de poursuivre cette diminution sans courir le danger de compromettre le ravitaillement du pays. La Confédération est dès lors contrainte par les circonstances au renouvellement des 109 millions de Bons de caisse venant à échéance le 5 novembre 1920.

Dans sa séance du 5 août 1920, le Conseil fédéral a décidé de proposer aux porteurs des Bons de caisse le renouvellement immédiat de leurs titres contre élévation du taux d'intérêt à 6 % dès le 5 septembre 1920 et d'offrir en outre en souscription publique des Bons de caisse 6 %, ceci afin de se procurer l'argent nécessaire pour financer les achats de marchandises.

Cette mesure s'impose si nous voulons éviter une augmentation progressive de notre dette en réscriptions à la Banque Nationale.

L'émission des Bons de caisse aura lieu aux conditions suivantes :

A. Vente contre espèces

Coupages : Les Bons sont émis en coupures de fr. 100, 500, 1000, 5000 et 10.000.

Intérêts : Ils sont productifs d'intérêt à 6 % l'an; ils sont munis de coupons semestriels aux 5 mars et 5 septembre, le premier coupon échéant le 5 mars 1921.

Remboursement : Les Bons de caisse sont remboursables, au pair, au choix du souscripteur, le 5 septembre 1922, le 5 septembre 1923 ou le 5 septembre 1925.

Domiciles de paiement pour les coupons et remboursement du capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse d'Etat fédérale, à Berne, à toutes les caisses d'arrondissement des postes et des douanes, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et des autres banques et maisons de banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces Bons de caisse sont au porteur; ils peuvent être déposés, sans frais, contre des certificats nominatifs, aux services fédéraux de caisse et de comptabilité, à Berne. Ces dépôts ne peuvent être inférieurs à fr. 1000.

RORSCHACH

ÉCOLE PRÉPARATOIRE SUISSE

INTERNAT. ci devant Keller-Weg - EXTERNAT
École primaire-école secondaire langues modernes
Préparation pour POLY-MATURITE COMMERCE
Belle situation au bord du Lac Sport.

Inspection d'armes

En évitation de la propagation de la fièvre aphteuse, les inspections prévues du 6 septembre au 8 octobre dans les districts du Lac et de la Singine sont supprimées.

Le Commandant d'arrondissement.

Tourbe

Les tourbières de Senèdes, avantageusement connues, disposent encore d'une certaine quantité de tourbe 1^{re} qualité malaxée, tubulaire et levée à la main. 7674.

Pour prix, renseignements et commandes, s'adresser à M. Max Andrey, rue Marcello, 18, Fribourg. Téléphone 564. P 7434 F

Hôtel des Maçons

J'avise l'honorable public de la ville et de la campagne que je dessers ledit hôtel.

Par un service prompt et soigné je ferai mon possible pour satisfaire mon honorable clientèle. 7746

Vins de premier choix

Tous les samedis : **TRIPES**
DEBRIDAGE

Le tenancier :
MOLLIET SINGY.

AVIS

Vu l'extension de la fièvre aphteuse, le Conseil communal de Neyruz fait défense formelle à toutes les personnes provenant des localités infectées de circuler sur le territoire de la commune.

Toute contravention à cette défense sera passible de l'amende prévue par la loi et les arrêtés concernant les épizooties. Neyruz, le 31 août 1920. 7747

Le Conseil communal.

SACS

trigle, nonis, forts, pour farine et grain; sacs de 6 mesures au prix exceptionnel de Fr. 6.— sacs pour semer, 10 mesures, Fr. 8.50. Envoie les sacs marqués, sans supplément, contre remboursements.

Holrie Jagut, à Fuyens (Glâne)

Machines à tricoter

Nous sommes acheteurs de machines à tricoter en parfait état de préservation, marque "DUBIED", à partir de 210 aiguilles et plus. N° 7/36 et 8/32. Adresser offres à Case postale N° 20643, Vaulruz. 7715

Camion - tracteur

A vendre d'occasion, en parfait état de marche, camion-tracteur à fourne américain 35 HP, avec ou sans remorque. Affaire avantageuse et de toute confiance. Livraison immédiate. Convient spécialement pour bois en grumes. 7726. Offres sous H.27043 L. à Publicitas S. A., Lausanne.

Harley - Davidson

7-9, comme neuve. 3200 fr. Gout Cormageans.

Glaces et tableaux

BAGUETTES - Encadrements

bon marché chez

F. BOPP

mobilier

Rue du Tir, 8, Fribourg

Téléphone 7.63.

ON DEMANDE A ACHETER

un bon

taurillon blanc

et rouge

avec ascendance. — Ecrire

sous chiffres 50, Poste

restante, à Nemsales.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé au pair pour les trois catégories de Bons de caisse, avec décompte d'intérêt au 5 septembre 1920. L'intérêt sera bonifié à 6 % l'an sur les achats effectués antérieurement au 5 septembre 1920.

Domiciles de vente : Toutes les Succursales et Agences de la Banque Nationale, ainsi que toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse, auxquelles le bulletin de souscription devra être remis.

Les acheteurs recevront des Bons de livraison qui seront échangés plus tard contre les Bons de caisse définitifs.

B. Conversion

Les porteurs de Bons de caisse 5 %, 1918, de la 1^{re} série, arrivant à échéance le 5 novembre 1920, ont la faculté de convertir leurs titres au pair en Bons de caisse 6 %, 1920, III^{me} série, à 2, 3 ou 5 ans. Les nouveaux Bons sont créés avec jouissance, intérêt 6 %, dès le 5 septembre 1920. A cet effet, les porteurs remettront à un domicile de souscription la demande de conversion accompagnée des Bons de caisse à convertir, coupon à l'échéance du 5 novembre 1920 attaché.

Les porteurs effectuant la conversion recevront :

a) en espèces : une somme de conversion correspondant à l'intérêt compté à 5 % du 5 mai 1920 au 5 septembre 1920 — c'est-à-dire 4 mois d'intérêts intercalaires, soit 1 fr. 65 pour 100 fr. de capital nominal.

b) un reçu qui sera échangé plus tard contre les nouveaux Bons de caisse 6 %.

L'émission des Bons de caisse 6 % et la conversion auront lieu du 26 août au 18 septembre 1920 inclusivement.

Ces Bons de caisse, III^{me} série, seront acceptés par la Confédération, en tout temps, au pair, plus intérêts courus, en paiement des impôts de guerre et des impôts sur les bénéfices de guerre.

Berne, le 24 août 1920.

Le Département fédéral des Finances :

J. MUSY.

FABRICATION SUISSE

au Magasin de la Grand'Rue, N° 15

FRIBOURG

Grand choix de draps pour messieurs, robes et manteaux pour dames, mi draps, milaines.

Fabrication spéciale de lodens pure laine fins et forts, de toutes nuances; laines à tricoter. Echange de laine. Fabrication à façon. P 7389 F 7644

Toutes ces marchandises sont de première qualité, provenant de la Fabrique de draps de Payerne.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

On ne reçoit pas de laines usagées

Se recommande,

S. OULEVEY.

JEUNE FILLE

demande place comme

apprentie chez une bonne

tailleuse, à la campagne.

S'adresser à Publicitas

S. A., Fribourg, sous

P 7503 F. 7739

MICHELIN

"câblé"

Grand hôtel, à Lau-

sanne, demande tout de

suite, jeune homme,

petite taille, 16-18 ans,

comme

Grand hôtel, à Lau-

sanne, demande tout de

suite, jeune homme,

petite taille, 16-18 ans,

comme

Grand hôtel, à Lau-

sanne, demande tout de

suite, jeune homme,

petite taille, 16-18 ans,

comme

Grand hôtel, à Lau-

sanne, demande tout de

suite, jeune homme,

petite taille, 16-18 ans,

comme

Grand hôtel, à Lau-

sanne, demande tout de

suite, jeune homme,

petite taille, 16-18 ans,

comme

Grand hôtel, à Lau-

sanne, demande tout de

suite, jeune homme,

petite taille, 16-18 ans,

comme

Chauffeur

demande place, pour

conduire voiture ou cam-

ion; travailler aussi

dans garage ou atelier.

Soit libre tout de suite.

S'adresser à Publicitas

S. A., Fribourg, sous

P 7506 F. 7742

FEMME

demande journée, net-

toyage et lessive. — Rue

de la Carrière, 26.

10 grandes

OIES

à vendre, chez PAGE,

à Avry-sur-Oran, près

Fribourg. 7741

Papiers peints

Toujours grand choix, à

des prix sans concurrence

chez FR. BOPP, meubles

Fribourg, rue du Tir, 8

5466 Téléphone 7.63

Gros et piochards

Fourches

et

Paniers

à pommes de terre

Mesures en bois

Les Fils de

A. CHIFFELLE

26, rue de Lausanne

FRIBOURG

A VENDRE

un domaine

de 20 poses, avec maison

d'habitation, grange, écu-

rie, remise. 7745

S'adresser sous chiffres

P 7495 F à Publicitas

S. A., Fribourg.

RAISINS de table,

blancs, 1^{er} qual.

caisse de 5 kg. Fr. 7.35 (co)

MORGANTI & Co,

Lugano. 7740

LIFTIER

Offres écrites, avec photo,

sous Z.14173 L. Publicitas

S. A., Lausanne.

Société de consommation

demande pour l'exploita-

tion de sa boulangerie un

jeune ouvrier boulanger

catholique. Connaissance à

fonds du métier et notion

de la pâtisserie exigés.

S'adresser sous chiffres

P 7415 F à Publicitas

S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

CUISINIÈRE

connaissant parfaitement

son service. Inutile de se

présenter sans d'excellentes

références. 7751